

retrievée ainsi que le prince impérial ont paru au balcon pendant que le public sur l'ordre de S. M. était admis dans la Cour du Palais. De vives acclamations ont salué LL. MM. et le jeune prince.

Une nouvelle brochure, *L'Empereur du Mexique*, attribuée à M. Hugelmann, ancien directeur du *Journal de Bordeaux*, vient de paraître à Paris. L'auteur exalte les avantages de notre expédition à tous les points de vue, et fait du futur Empereur de Mexique le portrait le plus séduisant au moral aussi bien qu'au physique. S'il est vrai, comme on l'assure, que l'auteur de cette brochure revienne de Miramar, où il a eu l'honneur d'une audience de l'archiduc, le portrait vaut la peine d'être reproduit. Voici d'abord pour le moral, nous citons textuellement: « L'aimant que le prince témoigne pour les flots est une des raisons qui nous font croire en lui. Presque toujours, aux époques de décadence, les fondateurs d'ères nouvelles ont puisé la conscience de leur mission dans leurs communications avec l'espace. Colomb a lu dans l'Océan comme dans un livre la révélation du Nouveau-Monde. Qui sait si le prince Maximilien n'y a pas lu la régénération de ce pays; et si Trieste comme Gènes, n'aura point envoyé à son tour vers l'Amérique un de ces chargés d'âmes de la Providence? »

Maintenant, voici le physique: « La taille élevée de l'archiduc répond à l'idée que les peuples d'Amérique doivent se faire de la puissance. Son visage souriant est dominé par un front large, siege d'une volonté qui ne devine à l'abri de tout faiblesse. Son regard est celui des hommes qui voient au-delà du visage des personnes qu'ils écoutent; et sa parole, qui a tout le charme de celle des enfants du Cid, ne dit cependant, nous le répétons, que juste ce qu'il pense. Parfaitement au courant des progrès de la littérature castillane et profondément versé dans la connaissance de ses chefs-d'œuvre, il a la modestie de se déclarer l'humble élève d'un professeur d'espagnol; mais nous avons la certitude que lorsqu'il mettra le pied sur le sol mexicain, les descendants de Cortès le prendront facilement pour un des leurs. »

Pour toute la correspondance: J. REBOUX.

## FAITS DIVERS.

Il existe dans le faubourg Saint-Germain une maison de religieuses qui se consacrent particulièrement à la moralisation des jeunes domestiques venues de province, les préservent des dangers de la capitale, leur procurent des emplois ou leur fournissent les moyens de retourner dans leur pays.

Depuis quelque temps, la supérieure de cet établissement recevait des lettres signées par l'un ou l'autre de ses parents qui, se trouvant dans une position malheureuse, avait recours à son humanité et lui demandait, à titre de prêt, une somme de 50 francs ou de 100 francs.

Ne consultant que son bon cœur, la religieuse, sans songer à s'assurer si la lettre était bien réellement de son parent, remettait à celui qui la lui apportait la somme demandée. A la fin, pourtant, la multiplicité de ces emprunts lui inspira des soupçons, et elle prit des mesures pour éviter d'être de nouveau trompée. Bientôt un individu se présenta avec un billet disant du neveu de la supérieure, qui réclamait de sa générosité un prêt de 50 francs.

Je ne doute pas que la lettre ne soit de mon neveu, dit la religieuse au visiteur, mais je désire que l'argent lui soit remis à lui-même. Je vais, en conséquence, vous faire accompagner par deux sœurs chargées de lui donner la somme.

Le messager parut vivement contrarié, mais il n'osa élever aucune objection, et il se retira escorté de deux religieuses, jeunes et vigoureusement constituées qui avaient leur leçon faite et qui se tinrent à ses côtés.

Cette femme chercha à se débarrasser d'elles en les conduisant dans des rues tortueuses et peu fréquentées; mais elles paraissaient n'avoir aucune crainte, et elles ne le quittèrent pas des yeux.

Après avoir longtemps marché, il s'arrêta enfin devant un marchand de vins près du Palais de Justice, et il dit à ses compagnes: C'est ici que m'attend le neveu de M<sup>me</sup> la supérieure. — Entrons! répondirent-elles. A sa grande stupefaction, elles pénétrèrent avec lui dans l'établissement. — Voici la personne en question, reprit-il en montrant un individu assis à une table; remettez-lui les 50 fr. — Non! s'écria l'une d'elles, monsieur n'est pas le neveu de notre supérieure, vous êtes des escrocs!

A ces mots, le prétendu neveu s'esquiva prestement; son complice voulut en faire autant; mais les religieuses se mirent à sa poursuite en criant: Au voleur! La foule s'amasse, et des sergents de ville s'emparèrent du fuyard, qui fut conduit devant le commissaire du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois.

C'est un nommé S..., repris de justice. Les investigations ont fait découvrir qu'il appartenait à une bande de chevaliers d'industrie exploitant, à l'aide de fausses lettres, de la manière que nous avons rapportée plus haut, les personnes connues pour pratiquer la bienfaisance. Grâce à ces indices, on a arrêté non-seulement le complice de S..., mais encore trois autres individus inculpés de divers méfaits de ce genre, et qui ont été conduits à la préfecture.

La session prochaine, qui commencera le 16 de ce mois, comprendra un nombre des accusés le commis-greffier Waest qui, pendant 25 ou 30 années d'exercice, a suivi des traditions et qu'il avait fini par trouver toutes naturelles; il est vrai que ce pauvre diable n'avait que 900 fr. d'appointements, et il s'était cru autorisé à chercher quelques compensations. Chargé des consignations judiciaires, il recevait beaucoup d'argent, objets saisis, et, comme le corrigidor de Gil-Blas, il restituait le moins possible; il fut si bien qu'il était devenu riche propriétaire: on lui connaît aujourd'hui un revenu de 70,000 fr. en immeubles!

Comment, à Paris, dans le palais même de la justice, sous la direction d'un greffier en chef responsable et sous la surveillance immédiate du parquet, de pareils scandales ont-ils pu se continuer pendant vingt-cinq ans?

Il y a là plus d'un petit mystère que les débats publics mettront probablement en lumière et dont les justiciables pourront faire leur profit.

Les employés du chemin de fer du Nord, condamnés à raison de l'accident de Pierrefitte, se sont pourvus en appel contre le jugement qui les a condamnés, l'un à trois ans, les deux autres à six mois d'emprisonnement.

Nous lisons dans le *Journal de Rouen*: Le vol de diamans du duc de Brunswick, pour lequel son domestique vient d'être condamné à vingt années de travaux forcés, vient de se compliquer d'un incident auquel ne s'attendait certes pas le volé. Depuis la saisie de ces diamans sur la personne de Schaw, ceux-ci ont été déposés au greffe du tribunal de commerce. Après la condamnation, le duc a fait réclamer ses diamans, mais on n'a pu lui les restituer avant la levée d'une opposition faite au nom du duc régnant de Brunswick, qui revendique, au moins en partie, ces bijoux, comme ayant été distraits des diamans appartenant à la Couronne.

En Angleterre, le commerce de la pharmacie est absolument libre; il n'est même pas besoin de passer un examen, comme on en faisait subir en France, il y a quelques siècles, aux apothicaires, examen qu'on appelait l'acte des herbes. L'acte des herbes était d'une telle importance, que, quoique les apothicaires appartenissent à la corporation des épiciers, ils se considéraient, non sans raison, comme bien supérieurs à leurs confrères les vendeurs d'épices, dispensés, eux, de tout examen.

En Angleterre, un citoyen quelconque peut s'établir pharmacien; toutefois, comme le métier demande forcément des connaissances chimiques, tous ceux qui l'exercent ont au moins une teinture de cette science. Beaucoup même sont des chimistes distingués. Une loi se prépare qui frappera, en somme, beaucoup moins de pharmaciens qu'on ne serait tenté de le croire. Cette loi, qui sera présentée au parlement par M. John Bell, un riche pharmacien, membre des Communes, a pour but d'assimiler la profession de pharmacien à celle de médecin, et d'interdire l'exercice de la pharmacie à toute personne non pourvue de diplômes. Il y a trente mille pharmaciens en Grande-Bretagne, et si la plupart sont capables de subir avec succès les examens qu'on exigera d'eux, il y en a un certain nombre qui succomberont. L'intérêt public y trouvera son compte, car trop souvent les enquêtes des coroners ont mis en évidence l'incapacité de certains débitants de produits pharmaceutiques.

Un journal de Santiago, le *Ferrocarril*, donne les détails suivants sur la catastrophe du 8 décembre: « Vingt-quatre heures ont passé sur la catastrophe qui a épouvanté la cité. Dans la journée d'aujourd'hui, 1,800 corps avaient déjà été comptés et conduits au cimetière; on pense que le nombre dépassera 2,000.

L'église avait été entourée de troupes autant pour faciliter l'enlèvement des cadavres que pour éviter la confusion qui n'aurait pas manqué de se produire. Aussi la foule des parents éplorés se portait au cimetière, où le spectacle était des plus tristes. A l'arrivée de chaque charrette des restes calcinés des victimes, — et il y avait 175 charrettes! — la multitude l'entourait pour examiner les cadavres et tâcher de reconnaître une mère ou une sœur. Soins inutiles, car les traits étaient méconnaissables, et ce n'est que par quelques lambeaux de vêtements qu'un très petit nombre de familles ont pu retrouver quelques-uns des leurs.

On recueille de très nombreux traits de courage; ainsi au plus fort de l'incendie, les personnes du dehors ont pu voir, par la porte de Bandera ouverte, un étranger, un anglais ou nord-américain, qui s'étant précipité dans la grande nef, semblait chercher une personne chérie. Les flammes l'enveloppaient, le feu avait atteint sa chevelure, et cependant cet héroïque jeune homme poursuivait ses recherches. A un moment, on le vit prendre une femme dans ses bras et on put espérer un instant qu'il parviendrait à sortir de cette fournaise; mais une colonne de feu l'étreignit bientôt, et il tomba avec son fardeau, pour ne plus se relever.

M<sup>me</sup> veuve Barriga, mère de cinq jeunes enfants, appartenant à une des familles les plus honorables de Santiago, se dirigeait vers la grande porte. Apercevant à l'extérieur son fils aîné, âgé de seize ans, qui était à sa recherche, elle lui jeta ce cri plein de terreur: *Sauve-moi, mon fils!* Le jeune homme se précipita au de-

vant de sa mère, l'étreint dans ses bras et cherche à se frayer un passage à travers la montagne humaine qui embarrasse ses pas; mais cette tâche était au-dessus de ses forces. Deux soldats le voyant en danger de périr, l'attirèrent de force au dehors, l'obligeant ainsi d'abandonner sa mère.

Un sexagénaire aperçoit une belle jeune fille qui le supplie, par signes, de venir à son secours. Sauter dans l'église, la mettre sur ses épaules pour parvenir à la lancer à l'extérieur, fut l'affaire d'un instant; malheureusement le pauvre vieillard avait épuisé ses forces, et il a trouvé la mort en accomplissant cette belle action.

Beaucoup d'autres interventions généreuses se sont produites quoiqu'on ne soit pas parvenu à sauver beaucoup de monde. On cite entre autres MM. Nelson, secrétaire des Etats-Unis, Raud, secrétaire de légation, et M. Vieillefon, chef d'une maison française.

C'est la troisième fois en un siècle, dit-on, que l'église de la Compagnie a été incendiée.

On écrit de Mendrisio à la *Gazette du Tessin*, que l'individu qui avait obtenu du commissaire le passeport tessinois pour Antonio Maspoli de Corderio, et l'aurait vendu à Scaglioli, un des prévenus du complot contre la vie de l'empereur Napoléon, a été arrêté par la police et dénoncé à l'autorité judiciaire pour qu'il soit puni aux termes de la loi.

On nous adresse le programme suivant avec prière de l'insérer:

VILLE D'HAZEBROUCK.

FÊTE DE LA MI-CARÈME,

Le lundi 7 mars 1864.

Donnez! Il vient un jour où la terre nous laisse, Vos aumônes là-haut vous font une richesse.

La fête de la Mi-Carême, dont l'origine remonte à 1602, a été complètement réorganisée l'année dernière. Le cortège, entièrement renouvelé, se composera de groupes nombreux, de chars emblématiques, rappelant d'une manière brillante et pompeuse l'histoire de la ville et le procès célèbre du Noyer, qui a donné naissance à la marche antique du comte de Flêtre. Deux chars complètement nouveaux y figureront cette année.

La fête sera annoncée, la veille, à quatre heures du soir, par des salves d'artillerie et par des fanfares à cheval qui parcourront les divers quartiers de la ville et distribueront des programmes.

Le lundi matin, de nouvelles salves d'artillerie donneront le signal des réjouissances.

Les édifices publics et les maisons particulières seront ornés et pavoisés de drapeaux aux couleurs nationales.

Origine de la Fête.

En 1602, sous le règne d'Henri IV, une contestation s'éleva entre le comte de Flêtre et la ville d'Hazebrouck, à l'occasion d'une petite propriété appelée les *Trois-Tilleuls*, et sur laquelle se trouvait un vieux noyer qui formait la limite du territoire d'Hazebrouck du côté des terres seigneuriales. Notre ville, jalouse autant que le noble comte de conserver ses prérogatives et son droit que l'on mettait en doute, intenta un procès dans lequel elle succomba. Les Hazebrouckois voulurent se venger et jurèrent que tous les ans le comte de Flêtre serait promené sous la forme d'un mannequin attaché dos à dos à un valet de ville, dans les rues d'Hazebrouck, le jour de la Mi-Carême, et que pendant tout le temps de la promenade des noix seraient jetées au public, sorte de manifestation qui prouvait au comte que ce n'était point les noix, mais la jouissance de leur propriété que les habitants d'Hazebrouck avaient ambitionnée.

Ordre et marche du cortège.

- 1° Tambours et fifres en costumes de l'époque.
- 2° Bannière, origine de la fête.
- 3° Le Comte Bafoué, entouré des gens du peuple.
- 4° Char du Noyer, représentant la scène du procès et le conseil rendant la fameuse sentence.
- 5° Compagnie d'Archer, bannière et tambour en tête. — Cette compagnie fut instituée par lettres-patentes de Charles-Quint, confirmées par Philippe II.
- 6° Fanfares à cheval.
- 7° Corporation des Tisserands, avec bannière et métier.
- 8° Char des Brasseurs, entièrement nouveau.
- 9° Corporation des boulangers. Les corporations de tisserands et boulangers acquiescent à Hazebrouck, suivant Sanderus, une grande réputation par le tissage et la panification. — *Famam textrina linearum et panificio accepti.*
- 10° Groupe de cavaliers richement costumés.
- 11° Le Temps conduisant les quatre saisons.
- 12° Char de l'Agriculture traîné par 6 bœufs aux cornes dorées.
- 13° Groupes de labourers, paysans et paysannes.
- 14° Musique de la ville.
- 15° Char des Fleurs animées présidées par l'Harmonie. (Char nouveau).
- 16° Groupe de jeunes filles portant la bannière et les emblèmes de la Charité.
- 17° Char de la Charité.
- 18° Société de Rhétorique, telle qu'elle existe encore dans la commune d'Eecke, avec sa bannière et son fou.
- 19° Le bailli d'Hazebrouck.
- 20° Hérauts d'armes.
- 21° Les armes de la ville (groupe).

22° Hallebardiers, bannière et tambour en tête.

23° Le Magistrat d'Hazebrouck, municipalité de l'époque: l'évêque, les échevins, le greffier, les trésoriers, les sergents à verge, etc.

24° La ville d'Hazebrouck, distribuant ses largesses au peuple du sommet d'un char allégorique.

25° Variétés de ville.

Itinéraire du cortège:

Le cortège se mettra en marche à une heure de l'après-midi. Il fera son entrée en ville par la rue de la Clef, et parcourra successivement la Grande-Place, grande rue de l'Eglise, rue d'Aire, rue de la Paix, rue de Théroouanne, rue Neuve, Grande-Place, rue de Théroouanne, rue Neuve, rue de l'Hôpital, place de la Sous-Préfecture, grande rue de l'Eglise, Grande-Place, rue du Rivage, quai du Rivage, rue du Pont, petite rue de l'Eglise et rue de Rubecque.

Pendant la marche du cortège, une quête sera faite au profit des pauvres.

Deux médailles en argent, aux armes de la ville, seront décernées aux quêteurs qui auront fait la plus forte collecte.

Les personnes qui désireraient faire partie du cortège ou prendre part à la quête, sont priées de se faire inscrire à la Mairie d'Hazebrouck.

A 5 heures du soir, sur la Grande-Place, ascension de plusieurs ballons Nadar.

A la chute du jour, illumination au gaz de l'Hôtel-de-Ville; feux du Bengale.

Le même jour, grande foire ou franc-marché; spectacles divers; jeux de toute espèce.

Les forains admis avec leurs marchandises trouveront sûreté et protection et seront exemptés de tous droits de places le dimanche et le jour de la fête.

M. le commissaire de police cantonal, auquel ils devront adresser leurs demandes, est chargé de la distribution des emplacements.

Fait et arrêté à la mairie d'Hazebrouck, le 2 février 1864.

Les membres de la commission:

G. Champeaux, V. Corsin, Danniaux, L. Debacquer, H. Dehaene, E. Demeyer, H. Demeyer, E. Desoutter, E. Duchatel, C. Duvergny, J. Gosson de Rionval, R. Guermontprez, M. Guittet, F. Guittet, J. Hallinck, F. Houvenaghel, A. Louis, J. Olivier, A. Pollet, C. Smaghe, G. Taverne de Tersud, G. Tersen, E. Vandewalle, G. Verheyewegen.

Fait et approuvé: Pour le maire de la ville d'Hazebrouck, L'adjoint délégué, Alfred Kien.

## REVUE AGRICOLE.

Au marché de mercredi, les blés de commerce étaient peu offerts, la vente est néanmoins restée lourde et les cours ont acquis 50 cent. de plus, bien qu'il se soit fait peu d'affaires de 27 à 28 fr. les 120 k. réglés en gare, selon la qualité. La culture, de son côté, a présenté moins de blé à la vente et dès le début du marché elle demandait 1 franc de plus par sac; après quelques pourparlers, elle a fini par accepter seulement 50 c. de hausse. Les blés de choix se sont vendus 28 à 28 50, les bons blés 27 50, les blés ordinaires de 26 et 27 fr. Le tout réglé à 120 k. rendu aux usines de la meunerie du rayon.

Les nouvelles des marchés qui nous sont parvenues cette semaine signalent de la grande tenue sur les blés sur tous les points à peu près.

Marseille reçoit très peu de marchandise. Les affaires y sont peu actives par suite et les cours ont une tendance incertaine.

Les marchés du haut Languedoc et de la Haute-Garonne ont des approvisionnements assez modérés et les blés se vendent avec fermeté.

A Bordeaux, les affaires ont eu un peu plus d'activité. Le blé selon provenance vaut de 18 à 19 fr. les 80 k.

Nantes reste toujours stationnaire avec des affaires uniquement bornées aux besoins de la localité.

Les blés en Bretagne et particulièrement l'Ille-et-Vilaine sont très fermes: on émet des plaintes très sérieuses sur le dégat que le blé en terre janvier, et sur un parcours de 100 kilomètres on s'attend à récolter des blés de mars, si les appréhensions se justifient complètement.

Les marchés de la Mayenne et de la Sarthe sont venus avec un peu de hausse.

(Ext. du *Moniteur de l'Agriculture*).

## BULLETIN FINANCIER.

8 février 1864.

Le début de la Bourse est animé. Les achats l'emportent notablement sur les ventes.

Les cours s'améliorent. La rente monte à 66.60, et le Mobilier à 1,027.50.

La première cote de Londres indique 1/8 de hausse.

Plus tard, le marché fléchit sur le bruit de nouvelles fâcheuses venues de Copenhague.

La cote de Vienne est bonne.

La deuxième cote de Londres signale 1/8 de baiss: les consolidés sont à 90 7/8 à 91.

La Bourse s'est raffermie en clôture.

La rente finit à 66.55, après avoir faibli à 66.45 et le Mobilier à 1020.

L'Italien s'est traité de 68.30 à 68.50.

Le Mobilier espagnol est à 575.

Les Chemins de fer sont fermes.

Le Nord est coté 950; Lyon 935; Midi 657.50.

Les Autrichiens sont à 405; les Lombards à 521.25; les Sardes à 385; les Romains à 362.50 après avoir fait 370; Saragosse à 571.25; Nord d'Espagne à 492.50.

Suez se maintient à 495.

Les Transatlantiques se sont relevés à 507.50.

Cours moyen du comptant:

3 %, 66.35.

4 1/2 %, 95.30.

Banque de France, 3,280.

Crédit foncier, 1,235.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Recommander, en cette saison de rhumes et de gripes, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENER, d'après l'opinion des plus célèbres docteurs de Paris, qui ont constaté leur efficacité depuis dans les pharmacies.

## Purgatif de Desbrière.

Le CHOCOLAT DESBRIÈRE purifie parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur DÉPURATIF dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui obstruent les viscères. — Dépôt dans les pharmacies. — Se défer des contrefaçons.

MAL DE DENTS. — L'EAU DU D<sup>o</sup> OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôt dans les pharmacies.

VINAIGRE de toilette COSMACETI supérieur par son parfum et ses propriétés légitimes et rafraîchissantes. — Dépôt chez les Parfumeurs. 41300-6777

Il existe une foule de préparations ferrugineuses, et cependant médecin et malade sont souvent incertains sur le choix à faire. Nous conseillons aux personnes délicates, souffrant de maux d'estomac, digestions pénibles, pertes d'appétit, ainsi qu'aux jeunes filles dont le développement est tardif et le sang appauvri, de faire usage du PHOSPHATE DE FER SOLUBLE, de Leras, docteur es-sciences. — C'est le seul médicament ferrugineux qui réunisse à la fois la composition des os et du sang et produise rapidement les plus heureux résultats. Son succès a été constaté dans tous les hôpitaux de Paris. 4170-6258

## Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 6 FÉVRIER.		DU 8 FÉVRIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 25	66 30	66 45	66 35
Dito fin cour.	66 35	66 40	66 60	66 45
4 1/2 0/0 cpt.	95 30	95 30	95 30	95 30
Dito fin cour.				
Oblig. Trésor	436 25	436 25	438 75	440
Banq. de France	3280	3280	3280	3280
Crédit foncier				
estamp. cpt.	1220	1220	1235	1220
Dito fin cour.	1210	1220	1235	1235
De nouv. cpt.	1190	1190		1240
Dito fin cour.				
Cré. mobilier				
comptant.	990	975	990	997 50
Dito fin cour.	987 50	978 75	987 50	996 25
comptoir nat.				
comptant.	787 50	787 50	772 50	772 50
Dito fin cour.	792 50	792 50	772 50	775
CIEM. DE FER				
Orléans. cpt.	990	992 50	992 50	995
Dito fin cour.	990	990	995	995
Nord. compt.	935	933 75	940	942 50
Dito fin cour.	940	938 75	940	947 50
Est. comptant	480	480	480	477 50
Dito fin cour.	477 50	477 50	480	480
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	880	877 50	882 50	885
Dito fin cour.	880	880		
Midi. compt.	643 75	645	660	652 50
Dito fin cour.	645	645	650	655
Ouest. compt.	510	516 25	515	515
Dito fin cour.				
Genève. comp				
Dito fin cour.				
Dauphiné. cpt.	483 75	483 75	482 50	483 75
Dito fin cour.				
Ardennes. cpt.	453 75	453 75	455	457 50
Dito fin cour.				
Alger. compt.				

## Prix des huiles à Lille, le 6 février.

Colza . . . . . l'hect.	83 50 à 85
Idem étrangères . . . . .	» » » »
Œillette bon goût . . . . .	» » » »
Cameline . . . . .	» » » »
Chanvre . . . . .	» » » »
Liu du pays . . . . .	90 » »
Id. étrangères . . . . .	» » » »
Huile épurée pour quinquet	90 50 91
Id. pour réverbères . . . . .	88 50 89

## Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 5 février 1864.

Esprit 3/6 Montpell. l'hect	» » » »
3/6 betterave fin . . . . .	76 » » 75
3/6 mélas. ind. . . . .	» » » »
3/6 fin de grains . . . . .	» » » »
3/6 de riz. . . . .	» » » »
Genièvre . . . . .	40 » » »
Anis . . . . .	» » » »

En vente chez J. Reboux, libraire Grande-Rue, 56:

**EXERCICES ANGLAIS**  
OU  
**COURS DE THÈMES GRADUÉS**  
GRAMMAIRE PRATIQUE  
DE LA  
**LANGUE ANGLAISE**  
PETIT COURS DE VERSIONS  
**DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS**

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.